Évaluation de l'impact biologique de la pêche

1995/2123(COS) - 16/02/1996 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Brigitte LANGENHAGEN (PPE, All), le Parlement souligne la nécessité d'une discussion et d'une coordination les plus larges possibles des recherches sur l'interaction de la pêche et de l'écosystème marin, notamment avec les différentes organisations régionales de producteurs. Il demande que des mesures soient prises pour redonner confiance aux pêcheurs dans les travaux scientifiques. Il déplore que le rapport ne mette pas suffisamment l'accent sur l'évaluation des rejets en mer et demande à la Commission de veiller à permettre l'estimation précise du taux des rejets par zone et par espèce, leur impact biologique sur l'ensemble de la biomasse et lesmodifications des taux de rejets engendrées par les adaptations annuelles des TAC et des quotas. La Commission est invitée à soumettre, dans l'avant-projet de budget 1997, des propositions financières qui correspondent bien aux besoins du secteur, lequel a besoin de données à jour et de qualité.